



Bonjour à tous,

Après plusieurs tentatives et plusieurs sondages nous avons pris la décision d'organiser

l'Assemblée Générale de la FAR-EST le dimanche 13 mars 2011 de 14h30 à 17h00 au CDN de Dijon.

Pour de multiples raisons nous avons maintenu cette date qui semblait satisfaire une majorité de personnes. Sur un territoire aussi grand nous sommes conscients que tout le monde ne sera pas disponible.

Cette assemblée générale sera l'aboutissement de deux ans de travail. En effet la première rencontre sur l'idée de fédérer les compagnies et les structures professionnelles dans les arts en espace public remonte au 11 mai 2009 à l'arsenal de Metz. Il nous aura fallu tout ce temps pour rencontrer, sillonner les régions, expliquer, débattre et construire juridiquement cette fédération du Grand Est.

L'engouement pour la FAR-EST ne fait pas l'unanimité, mais si nous avons continué ce projet, c'est grâce aux échos positifs plus nombreux.

Pour tout ceux qui doutent ou regardent tout ceci de loin, nous avons essayé de répondre à huit questions simples qui permettent, nous l'espérons, de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement de la Far-Est.

Pourquoi une FAR-EST ?

Parce qu'il est important de donner une lisibilité aux pratiques artistiques dans l'espace public qui sont encore méconnues des partenaires institutionnels.

Pour mieux nous connaître, échanger nos compétences, mutualiser certains moyens, renforcer et même créer de nouveaux réseaux de diffusion sur les territoires et représenter une force non négligeable face au recul de certaines collectivités dans le domaine culturel.

Comment avons nous imaginé les statuts de cette FAR-EST ?

L'association sera dirigée par un conseil d'administration composé de cinq collèges régionaux composés chacun d'au moins deux membres et d'au plus cinq membres qui pourront se réunir dans leur région et mener des actions en accord avec le conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an et chaque collège se réunit au moins une fois par an, sur son territoire. Le Conseil d'Administration élit en son sein un Bureau chargé d'appliquer ses décisions. Le Bureau est composé d'au moins un Président, un Secrétaire et un Trésorier et d'un maximum de cinq Vice-Présidents - un par collège -, cinq Secrétaires Adjointes - un par collège -

Le Président, le trésorier et le secrétaire ne peuvent être tous les trois issus du même collège. Le président, le trésorier et le secrétaire ne peuvent être vice-président ou secrétaire adjoint d'un collège.

Comment fonctionnera la FAR-EST au quotidien ?

La coordination des actions sera assurée par Coralie Boulogne embauchée depuis mai 2010 à la FALAR en contrat CAE d'une durée d'un an. Nous avons fait une demande de renouvellement de ce contrat, mais la base horaire sera moindre.

Dans tous les cas il est prévu de construire un CDI en contrat de professionnalisation (aidé par l'AFDAS) et avec l'aide Emploi Lorraine suite au CAE.

Elle continuera sa mission qui implique, la recherche de financements, la gestion administrative et financière de l'association, la communication interne et externe, la gestion et le développement du réseau régional, la promotion et le développement du secteur des Arts de la Rue, ...

Le siège de la FAR-EST restera à Meisenthal.

Comment financerons-nous la FAR-EST ?

Par les cotisations des adhérents et des structures (Reversées à 50% à la fédération nationale.)
Par une aide des 5 régions sur la structuration de la profession – La Région Lorraine réfléchit à la création d'une aide aux Réseaux pour le mois de Juin, nous espérons que les autres Régions suivront -

Par d'autres aides diverses telle que l'aide à l'emploi ou l'aide aux projets suivant nos actions mises en place.

Quel sera le lien entre la FAR-EST et la Fédération Nationale ?

Lorsque l'on adhère à la FAR-EST, on adhère de fait à la Fédération Nationale. Nous allons élire un délégué (et un suppléant) de la FAR-EST qui sera de fait élu au Conseil d'administration nationale sans passer par le vote de l'assemblée générale du 19 avril.

Comment adhérer à la FAR-EST ?

Comme nous ne dissolvons pas la FALAR, mais changeons seulement les statuts, le compte en banque restera le même, seul le nom changera.

Ainsi vous pouvez adhérer à la FAR-EST en faisant un chèque à l'ordre de la FALAR, en attendant que les modifications soient faites.

Vous trouverez les bulletins d'adhésions –Individus et Structures – sur le site de la Fédération Nationale : <http://www.federationartsdelarue.org/Comment-adherer.html>

Vous pouvez également contacter la coordinatrice à l'adresse : coordination.falar@gmail.com ou au 03 87 96 82 91.

Comment se présenter dans un des collèges au conseil d'administration à la FAR-EST ?

Après s'être acquitté de votre cotisation, il vous suffit de poser votre candidature (voir la fiche

candidat ci-joint) auprès de Coralie et de vous présenter le jour de l'assemblée générale le 13 mars – Si vous ne pouvez être présent mais que vous souhaitez quand même vous présenter vous pouvez également remplir la fiche candidat qui sera présentée lors de l'AG. Les candidatures seront mises en ligne sur le blog de la FALAR : <http://lafalar.blogspot.com/>
Les fiches sont à envoyer à : coordination.falar@gmail.com

Comment être élus au conseil d'administration ?

Sont déclarés élus les candidats qui auront obtenu le plus de suffrages, tout en ayant atteint au moins 50% des voix des membres votants présents ou représentés.

Qui vote les représentants de la FAR-EST ?

Toutes personnes adhérentes à la FAR-EST le jour de l'assemblée générale du 13 mars. Pour les personnes qui ne peuvent pas venir, il vous suffit de remplir la procuration jointe et de la retourner par mail à coordination.falar@gmail.com

Afin d'organiser au mieux cette journée **merci de nous informer de votre présence** à coordination.falar@gmail.com ou au 03 87 96 82 91.

En espérant vous voir nombreux pour cette nouvelle aventure.

Pour la FALAR (futur FAR-EST),
Michael Monnin Président de la FALAR.